



REFERENTIEL DES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVES

Services et prestations pour l'accueil des touristes à vélo

CRITERES généraux

- **Situation géographique** : moins de 5km de l'itinéraire de la Loire à Vélo

ABORDS de l'établissement

en option

optionnel en 2009,
obligatoire à partir
de 2011

- **Signalétique d'accès indiquant l'accès le plus sécurisé et agréable pour se rendre à l'office de tourisme ou au syndicat d'initiative depuis l'itinéraire la Loire à Vélo**

EXTERIEUR de l'établissement

■ Parc de stationnement vélo

- Quantité : 6 à 8 places minimum
- Type de mobilier : arceaux métalliques ou lices

en option

- **Localisation** : plus proche que le stationnement automobile

■ Point d'eau potable et sanitaires mis à disposition des touristes à vélo

- Localisation : dans les espaces communs ou à proximité immédiate de l'OT (<300m)

en option

- **Signalés et/ou visibles depuis l'OT**

■ Informations visibles depuis l'extérieur de l'établissement

- En cas de fermeture, afficher les coordonnées de l'office de tourisme ouvert le plus proche (adresse et n° de téléphone), hébergeurs, loueurs de vélos
- Indiquer les numéros d'urgence

INTERIEUR de l'établissement / Accueil

■ Informations à fournir

- Affichage du bulletin météo à 3 jours
- Indiquer le point d'eau potable et les sanitaires les plus proches
- Indiquer les horaires de train acceptant les vélos, horaires de bus et coordonnées des taxis acceptant les cyclistes avec ou sans vélo
- Indiquer les parkings voitures et camping-cars courte et longue durée les plus proches
- A la demande des touristes, mettre à disposition une liste des loueurs et réparateurs de vélos situés à proximité de l'itinéraire

LES SERVICES (SUITE)

- A la demande des touristes, mettre à disposition une liste des hébergeurs du réseau de la Loire à Vélo (ou Accueil Vélo le cas échéant)

■ Documentation spécifique

- Mettre à disposition des touristes à vélo les documents existants dédiés aux itinéraires cyclables (gratuit ou payant)
- Disposer du manuel la Loire à Vélo et le mettre à jour tous les ans

en option

- Intégrer le tracé de la Loire à Vélo dans les cartes et plans de la commune et dans les documentations de l'OT (cartes touristiques, cartes intégrées dans les guides touristiques)

■ Conseils aux touristes à vélo

- Le réseau cyclable : itinéraires, accès, difficulté des parcours, localisation des aires d'arrêt
- Les services supplémentaires en fonction de l'existant : guides type GPS, visites audioguidées grâce à des téléchargements MP3, sorties vélo organisées sur le territoire

■ Autres services

- Kit « léger » réparation pour les petites avaries (matériel crevaison, jeu de clés taille 6 à 17 et à 6 pans, pompe à pied)
- Donner la possibilité de réserver un hébergement ou taxi, etc... (gratuit ou payant)

en option

- Consigne à bagages gratuite ou payante
- Dans le cas d'une boutique, mise en avant des produits dérivés la Loire à vélo